

possible pour son institut vaccinal; c'est pourquoi après m'avoir pris mes petits secrets il a fait des démarches inutiles auprès du gouvernement pour m'enlever ma subvention, c'est-à-dire le fruit d'un travail de quinze années. Que c'est gentil, n'est-ce pas? Heureusement le gouvernement a répondu à la dernière session que la demande du petit Pasteur n'avait pas seulement été prise en considération, et il en sera de même à la prochaine session si ce monsieur revient à la charge.

Ce prétendu institut vaccinal n'est pas destiné à avoir une longue existence: 1^o parce qu'il ne repose pas sur des bases strictement régulières; 2^o parce que sans subvention c'est à peine s'il pourra faire assez pour payer les gages d'un domestique convenable; et 3^o. parce que je ne me laisserai jamais enlever la subvention.

Si j'ai pris la peine d'écrire ce long article ce n'est pas dans le but de faire de la réclame, comme je l'ai dit plus haut, mais tout simplement pour démontrer au public les petits moyens dont s'est servi le petit Pasteur pour m'enlever une institution que j'ai fondée au prix des plus grands sacrifices.

En terminant je dois aussi déclarer que je n'ai jamais pensé un seul instant que le gouvernement pourrait accorder même une partie de la subvention à une institution inutile et mettre en péril par le fait même l'Institut Vaccinogène du gouvernement de la province de Québec, institution qui a fait ses preuves, qui donne au public toutes les garanties désirables étant sous la direction immédiate du gouvernement.

Au public de juger.

DR. ED. GAUVREAU

Directeur de l'Inst. Vacc. de la Province de Québec

BIBLIOGRAPHIES

Le 15 février dernier a paru, dans les bureaux de l'Institut de Bibliographie à Paris, le No 1, pour l'année 1900, de la *Bibliographia Medica*, publication consacrée à la *Bibliographie Internationale des Sciences Médicales*, sur le modèle de l'*Index Medicus* américain dont elle continuera les traditions scientifiques, si appréciés de tous les bibliographes contemporains. Grâce aux directeurs de ce recueil, MM. C. Potain, membre de l'Institut, et, Charles Richet, professeurs à la Faculté de Médecine de Paris, de notables perfectionnements seront apportés à la rédaction; et la classification sera absolument méthodique.

Le recueil nouveau, mensuel comme l'*Index Medicus*, contiendra environ quatre mille indications bibliographiques par numéro de 80 pages, c'est-à-dire cinquante mille par an, au minimum.

Le prix d'abonnement, malgré cela, ne sera que de cinquante francs pour la France, et soixante francs pour l'étranger, au lieu de 125 francs. Nous ne pouvons souhaiter trop de succès à une œuvre aussi utile, mais aussi si difficile.